

Ouest-France

24 juin 2015

Un groupement d'intérêt scientifique est né

À partir de jeudi, le centre d'excellence Jean-Monnet devient un Groupement d'intérêt scientifique (Gis). Explications.

Pourquoi, comment ?

Qu'est-ce que le Groupement d'intérêt scientifique (Gis) Jean-Monnet ?

C'est un regroupement pluridisciplinaire (sciences humaines et sociales) de professeurs-chercheurs titulaires d'une chaire Jean-Monnet et appartenant à neuf établissements de recherche à Rennes : les universités Rennes 1 et Rennes 2, l'École nationale supérieure (ENS) de Kerlann à Bruz, Télécom Bretagne, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes-Villejean, l'Institut des études politiques, les écoles militaires de Saint-Cyr-Coëtquidan, Agrocampus Ouest et le centre d'excellence Jean-Monnet (plate-forme de réflexion sur les questions européennes).

Qu'est-ce qu'une chaire Jean-Monnet ?

C'est un label européen de reconnaissance des recherches et des enseignements sur l'intégration européenne.

Pourquoi devenir un Gis ?

« Pour rendre visible et valoriser les recherches menées en commun sur le plan rennais », répond Danielle Charles-Le Bihan, professeure de droit public à Rennes 2, titulaire d'une chaire Jean-Monnet, coordinatrice du centre d'excellence Jean-Monnet, espace Jean-Raux, 1, rue de la Borderia, à Rennes.

Ce groupement d'intérêt veut faciliter l'échange, la diffusion et les co-



Danielle Charles-Le Bihan, coordinatrice du centre d'excellence Jean-Monnet.

financements des recherches, du local à l'international.

Y aura-t-il une leçon inaugurale ouverte à tous ?

Oui. La convention créant ce Gis sera signée officiellement vendredi matin. Cette cérémonie protocolaire sera précédée d'une leçon inaugurale, ouverte à tous effectivement, à la faculté des sciences économiques voisine, sur « la solidarité européenne à l'époque de la crise ukrainienne ». Elle sera donnée par Isabelle Bosse-Platière, professeure de droit public à Rennes 1, lauréate d'une chaire Jean-Monnet en 2014.

Jeudi 25 juin, à 10 h 30, à la faculté des sciences économiques, conférence ; à 11 h 30, à l'espace Jean-Raux, signature de la convention.